

# EN RÉSUMÉ

## PRÉ-REQUIS

### AVANT ENTRÉE EN FORMATION

- Etre âgé de 18 ans minimum ;
- Etre titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ;
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité
- Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables\* (TEP) (Les TEP sont validés si vous avez le diplôme AE\*) (ajout sur le site lien vers diplôme AE)

## DURÉE & DATES DE FORMATION

Septembre à Septembre

### Organisation :

- 2 jours en organisme de formation,
- 3 ou 4 jours en entreprise

## EXAMEN

La formation BPJEPS prépare au métier d'enseignant d'équitation, un diplôme délivré par la DRJSCS avec 4 épreuves :

- **UC1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- **UC2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- **UC3** : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres.
- **UC4** : Option « Initiation poney, cheval » Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « initiation poney, cheval »
- **UC4 option « Approfondissement technique »** mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « approfondissement technique »

## POURSUITES D'ÉTUDES

DEJEPS, DESJEPS

## QUELQUES CHIFFRES

Plus de 10ans que la formation BPJEPS se déroule au centre de formation des Trois Fontaines.

**Année 2021** : Plus de 15 élèves en formations qui ont choisi l'apprentissage.

**Année 2020** : 100% de réussite

**Années précédentes** : + de 90% de réussite aux examens

## TARIF

- Formation par **apprentissage**. La formation est financée par OCAPIAT.
- Formation en **initiale** ou **continue par financement privé** : 7 000€.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.



Centre de formation des Trois Fontaines

04.67.88.76.76

[trois.fontaines8@orange.fr](mailto:trois.fontaines8@orange.fr)



[domaine-equestre-des-trois-fontaines.com](http://domaine-equestre-des-trois-fontaines.com)

**Avenue du pont - 34230  
LE POUGET**

## FORMATION

# BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du Sport

## MÉTHODES MOBILISÉES

1 an

Le CFA des Trois Fontaines est au cœur des **tendances** de la formation concernant les méthodes pédagogiques. Une personnalisation de chaque parcours, Intégrer la pédagogie ludique à la formation pour proposer des contenus impliquants et engageants pour chaque élèves.

Les formateurs Rafaël Mazoyer et Ornella Antoniol ont respectivement 18 et 12 ans d'expériences en tant qu'enseignants, entraîneurs et surtout formateurs de terrain.

Leur **but** ? Rendre **acteurs** leurs élèves au travers de :

- Cours théoriques et pratiques
- Mises en situation pédagogiques
- Leur préparation à l'insertion professionnelle
- La mise en place de contenus stratégiques adaptés

Les **+** de la formation pour nos élèves:

- L'organisation de concours club jusqu'au niveau International
- La participation à des compétitions
- Des formations chef de piste
- Préparation mentale
- L'appui d'intervenants extérieurs dans les domaines spécifiques : vétérinaire, maréchal, dentiste équin, juriste, professeur d'anglais....)



#  
P  
R  
O

## OBJECTIFS DU DIPLÔME

La validation de ce BPJEPS permet d'attester des compétences suivantes :

- L'encadrement et la conduite d'actions d'animation et d'enseignement des activités équestres pour tout public et tout niveau dans tout établissement
- La participation au fonctionnement de la structure équestre : accueil, organisation et gestion des activités, promotion
- La participation à l'entretien et à la maintenance de la cavalerie, du matériel et des installations
- L'assurance de la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique

### Compétences spécifiques aux options :

- Conception et mise en oeuvre d'un projet pédagogique attestant un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'option
- Conduite des séances et des cycles attestant d'un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'option

Formation  
490h

Entreprise  
1 225h

# MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour toutes informations complémentaires nous vous invitons à consulter notre site internet :

[domaine-equestre-des-trois-fontaines.com](http://domaine-equestre-des-trois-fontaines.com)

- **UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.**
- **UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.**

## Mettre en oeuvre un projet d'animation :

- **Transmission par le candidat d'un dossier**, dans les conditions fixées par le DRJSCS, explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance
- **Présentation orale portant sur le projet d'animation** d'une durée de 20 minutes au maximum suivie d'un entretien d'une durée de 20 minutes au maximum.

- **UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres**

Dossier pédagogique :

- Transmission par le candidat d'un dossier pédagogique, dans les conditions fixées par le DRJSCS, comprenant :

### a) 4 progressions pédagogiques

- 1 au moins s'adressant à un public enfant
- 1 au moins s'adressant à un public adulte
- portant toutes sur la préparation aux galops de cavalier et impérativement sur :
  - o pratique équestre à pied,
  - o débutants,
  - o préparation galops 2 à 4, o préparation galops 5 à 7.

Chaque progression,

- s'adresse au même groupe
- propose au moins 3 séances

### b) 3 séances, chacune ayant le support d'une activité différente (non olympique)

### c) L'attestation du tuteur et d'un formateur portant sur la réalité de la préparation et de la mise en œuvre des activités décrites dans le dossier

- **Entretien oral** portant sur le **dossier pédagogique**, d'une durée de **20 minutes** au maximum.

Mise en situation professionnelle :

- **Conduite de tout ou partie d'une séance d'enseignement**

- thème et niveau précisés au candidat par les évaluateurs
  - 4 à 8 cavaliers
  - 20 à 30 mn (le candidat dispose d'1 heure pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers)
- Entretien de **15 mn maximum**

- **UC 4a : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « INITIATION PONEY, CHEVAL »**

L'épreuve porte sur l'initiation poney/cheval, de la découverte jusqu'au galop 2 de cavalier.

## Étude de cas

- Présentation orale d'un projet pédagogique (le candidat dispose d'une heure de préparation.)
  - Contexte, niveau et public précisés au candidat par les évaluateurs
  - Présentation de 10 mn maximum
- Entretien de 20 mn maximum

## Démonstration technique

- Travail commenté à pied et/ou monté d'un équidé tiré au sort par le candidat
  - Objectifs du travail :
    - o Démontrer les habiletés techniques visées dans le cadre de l'initiation poney cheval,
    - o Et évaluer l'adaptation comportementale et technique de l'équidé pour l'initiation poney cheval.
  - 15 à 30 mn
- Entretien de 15 mn au maximum

- **UC 4b : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « APPROFONDISSE MENT TECHNIQUE »**

L'épreuve porte sur les niveaux du galop 5 de cavalier jusqu'au degré 2 ou les épreuves de compétition club.

## Mise en situation professionnelle

- Conduite de tout ou partie d'une séance d'enseignement
  - thème et niveau précisés au candidat par les évaluateurs après tirage au sort entre les 3 disciplines olympiques
  - 2 à 4 cavaliers
  - 15 à 20 mn (le candidat a 40 mn pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers)
- Entretien de 10 mn maximum se déroulant après la démonstration technique (sauf en cas de dispense)

## Démonstration technique à l'issue de la séance effectuée au 1° :

Démonstration technique commentée, à partir de l'analyse de la cavalerie et du choix d'un équidé par le candidat

- objectif de la démonstration, au choix du candidat :
  - o illustrer l'un des objectifs techniques de la séance,
  - o OU proposer un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance.
- 15 à 20 mn
- Entretien de 10 mn au maximum